



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article3414>

Alain Pojolat poursuivi : jusqu'où Hollande et Valls iront-ils dans la complicité avec les criminels ?

UJFP

Communiqués de l'UJFP -
Date de mise en ligne : mercredi 30 juillet 2014

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

L'armée israélienne poursuit son entreprise de destruction de la bande de Gaza, d'assassinat de femmes, enfants, vieillards ; d'anéantissement des bâtiments publics et des habitations.

Dans le même temps, il réprime de façon sanglante les manifestations de Cisjordanie et poursuit la destruction des villages des Palestiniens bédouins du Néguev.

Israël est coupable à la face du monde de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité.

Dans cette situation, le gouvernement français tient à montrer sa « fermeté »....

Comment ?

Croyez-vous que ce soit, par exemple :

- En rappelant son ambassadeur quand Ziad Medoukh, le directeur du département de français à l'Université Al Aqsa de Gaza se voit interdit de se rendre en France ?
- En convoquant l'ambassadeur d'Israël à Paris quand la maison du Consul de France à Gaza, parfaitement repérée et identifiée, est détruite par l'armée israélienne ?
- En demandant la suspension des accords entre l'Union Européenne et Israël en dépit d'un article de l'accord qui le conditionne au respect des droits de l'homme ?
- En demandant l'inculpation des dirigeants politiques et militaires coupables de ces crimes ?
- En exigeant des instances de l'ONU qu'elles cessent de faire des déclarations lénifiantes sans jamais en assurer l'exécution ?
- En publiant enfin l'abrogation de la circulaire Alliot Marie qui interdit aux citoyens français de boycotter les produits et les institutions israéliens ?
- En décrétant la dissolution du groupe fascisant Ligue de Défense Juive coupable des incidents de la manifestation du 13 juillet à Paris ?

Non, vous n'avez rien compris à la politique de François Hollande et du gouvernement Valls.

Le gouvernement français montre sa « fermeté » en engageant des poursuites contre Alain POJOLAT. Ce responsable du Nouveau Parti Anticapitaliste avait déposé, avec une vingtaine d'autres associations (dont une bonne dizaine sont membres du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Israéliens et Palestiniens), la demande de manifestation pour le samedi 26 juillet à Paris afin que la colère légitime des Parisiens contre la politique israélienne puisse s'exprimer dans un cadre organisé. Ce rassemblement, scandaleusement interdit, n'a pas connu d'incident jusqu'à sa dispersion assurée par son propre service d'ordre. Mais il fallait au pouvoir un bouc émissaire, un « exemple ».

Alain Pojolat poursuivi : jusqu'où Hollande et Valls iront-ils dans la complicité avec les criminels ?

Alain est convoqué devant le Tribunal de Grande Instance de Paris le 22 octobre prochain.

Faire porter au seul Alain POJOLAT le chapeau du maintien du rassemblement décidé par plus d'une dizaine d'organisations, est une manoeuvre minable montrant à quel niveau de bassesse en est arrivé ce gouvernement.

L'Union Juive Française pour la Paix apporte à Alain POJOLAT son total soutien. Nous serons à ses côtés le 22 octobre prochain au Tribunal. Cette nouvelle tentative d'intimidation du mouvement de solidarité ne peut avoir qu'une seule réponse : développer encore davantage les manifestations de soutien à la résistance du peuple palestinien et dénoncer tous les complices de l'agression qu'il subit.

Bureau national de l'Union Juive Française pour la Paix, 30 juillet 2014